



### **Appel public à candidature**

#### **Désignation d'une personnalité extérieure appelée à siéger au Conseil d'Administration de l'Université Gustave Eiffel (article 8 des statuts de l'Université)**

#### **Personnalité issue d'une association reconnue d'utilité publique ou d'intérêt général agissant au niveau national ou international et dans l'un des champs de compétence de l'université**

Le 10 décembre 2020, l'Université Gustave Eiffel a constitué ses conseils centraux et notamment son Conseil d'Administration.

Conformément à l'article 8 des statuts, le conseil d'administration compte 35 membres : le président de l'Université, 15 élus du personnel et des usagers, 11 membres de droit et 8 personnalités extérieures (dont une est nommée).

7 personnalités extérieures sont élues par les autres membres du conseil, après candidature et issues du monde académique ou socio-économique dont au moins :

- une personnalité issue d'une des collectivités territoriales dans laquelle le siège de l'Université Gustave Eiffel est installé ;
- une personnalité étrangère ou française justifiant d'une expérience professionnelle significative dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche dans des pays autres que la France ;
- deux personnalités issues d'entreprises intervenant dans l'un des champs de compétence de l'université ;
- une personnalité issue d'une association reconnue d'utilité publique agissant au niveau national ou international et dans l'un des champs de compétence de l'université.

**Suite à la démission d'une personnalité extérieure issue d'une association reconnue d'utilité publique agissant au niveau national ou international et dans l'un des champs de compétence de l'université, il est procédé à un nouvel appel public à candidatures, afin de pourvoir ce siège pour la durée du mandat restant à courir (terme : 9 décembre 2025).**

L'élection aura lieu lors de la séance du Conseil d'Administration du jeudi 19 octobre 2023.  
Les personnes candidates seront informées des résultats à l'issue de la réunion.

#### **Modalités de candidatures :**

Toute personne intéressée par le présent appel à candidature doit faire parvenir sa candidature, accompagnée des pièces demandées ci-dessous, au plus tard le **28 septembre à 17 heures**, par courriel adressé au président de l'Université aux adresses suivantes : [secretariat.ca@univ-eiffel.fr](mailto:secretariat.ca@univ-eiffel.fr) et [presidence@univ-eiffel.fr](mailto:presidence@univ-eiffel.fr).

#### **Les candidatures doivent être accompagnées des pièces suivantes :**

- une lettre de candidature (2 pages A4 maximum, mentionnant les motivations de cette candidature, l'association reconnue d'utilité publique ou d'intérêt général dont la personne candidate est issue ainsi que les liens construits ou à construire entre la personne candidate et l'Université) ;
- un curriculum vitae (2 pages A4 maximum) ;
- une copie d'une pièce d'identité.